



PROCÈS-VERBAL

du Conseil municipal

de ST-LEGER SOUS CHOLET

SÉANCE DU VENDREDI 28 FEVRIER 2014 - 20h00

L'an Deux mille quatorze, le vingt huit février, le Conseil municipal de la Commune de ST LEGER SOUS CHOLET dûment convoqué le dix neuf février, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, Maire de la Commune.

Membres présents : J.P. OLIVARES, J.C. SORIN, C. DROUET, J.P. JOSELON, C. USUREAU, C. OGER, V. GOURDON, B. AUDUSSEAU, M.F. CEUS, C. RIPOCHE, R.SCELO, M. AUBRY, O. MAQUAIRE, M. GUEDON, M. TIGNON, M.J. TANGUY

Membres excusés : M. POTIRON (*pouvoir donné à Jean-Pierre JOSELON*), O. BACLE, R. MARCHAND, J.R. TIGNON

Secrétaire de séance : Christian USUREAU

I – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2014

Adopté à l'unanimité.

II – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis
011	Charges à caractère général	566 600.00	562 109.00
012	Charges de personnel	723 545.00	712 751.40
014	Atténuations de produits	8 000.00	7 457.00
65	Autres charges gestion courante	309 170.00	304 829.12
Total des dépenses de gestion courante		1 607 315.00	1 587 146.52
66	Charges financières	24 000.00	22 812.24
67	Charges exceptionnelles	133.00	132.58
022	Dépenses imprévues Fonct	0.00	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 631 448.00	1 610 091.34
023	Virement à la sect° d'investis.	426 250.00	0.00
042	Opérations d'ordre entre section	98 500.00	98 368.46
043	Op. ordre intérieur de section	0.00	0.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		524 750.00	98 368.46
TOTAL		2 156 198.00	A 1 708 459.80
Pour information			
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		0.00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis
013	Atténuations de charges	16 000.59	21 229.23
70	Produits des services	106 300.00	108 666.45
73	Impôts et taxes	1 307 877.00	1 325 620.86
74	Dotations et participations	457 150.00	509 287.50
75	Autres produits gestion courante	62 500.00	66 428.75
Total des recettes de gestion courante		1 949 827.59	2 031 232.79
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	4 914.00	9 393.67
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 954 741.59	2 040 626.46
042	Opérations d'ordre entre section	0.00	0.00
043	Op. ordre intérieur de section	0.00	0.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0.00	0.00
TOTAL		1 954 741.59	G 2 040 626.46
+			
Pour information			
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		201 456.41	
		2 156 198.00	

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 071.00	22 508.73	11 977.00
204	Subventions d'équipement versées	76 860.00	76 858.07	0.00
21	Immobilisations corporelles	34 082.00	23 966.76	10 000.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	447 002.23	325 347.00	120 071.00
Total des dépenses d'équipement		593 015.23	448 680.56	142 048.00
13	Subvention d'investissement	24 818.00	24 817.16	
16	Emprunts et dettes assimilées	202 000.00	199 578.27	0.00
18	Compte de liaison (6)	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0.00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses financières		226 818.00	224 395.43	0.00
45X-1	Total des op. pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses réelles d'investissement		819 833.23	673 075.99	142 048.00
040	Opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0.00	0.00	0.00
TOTAL		819 833.23	B 673 075.99	F 142 048.00
+				
Pour information : D001 Déficit d'investissement reporté de 2012		298 395.77		
		1 118 229.00		

RESTES A REALISER SUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT
Total des dépenses d'équipement

COMPTE	OPERATIONS	PREVU BP 2013	REALISE 2013	RESTE A REALISER
202	Frais doc. Urbanisme, numérisation	10 974.00	3 864.29	7 109.00
2031	Frais d'études	24 097.00	18 644.44	4 868.00
2041511	GFP rat : Biens mobiliers	48 140.00	48 139.16	0.00
20421	Privé : biens mobiliers, mat.	28 720.00	28 718.91	0.00
2111	Terrains nus	6 301.00	4 119.41	2 000.00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie	0.00	513.63	
2158	Autres installations, matériel et outillage	7 000.00	5 832.97	1 000.00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 281.00	4 840.32	0.00
2184	Mobilier	4 000.00	3 427.93	0.00
2188	Autres immo corporelles	12 500.00	5 232.50	7 000.00
2312	Immos en cours-terrains	90 550.00	86 190.49	4 359.00
2313	Immos en cours-constructions	260 452.23	145 739.64	114 712.00
2315	Immos en cours-inst.techn.	96 000.00	93 416.87	1 000.00
	TOTAL GENERAL	593 015.23	448 680.56	F 142 048.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	52 818.00	24 817.16	28 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes d'équipement	52 818.00	24 817.16	28 000.00
23	Immobilisations en cours	0.00	5 428.00	0.00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	20 753.23	26 488.93	0.00
1068	Dotations Fonds divers Réserves	519 907.77	519 907.77	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0.00	0.00
024	Produits des cessions	0.00		0.00
	Total des recettes financières	540 661.00	551 824.70	0.00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes réelles d'investissement	593 479.00	576 641.86	28 000.00
021	Virement de la section de fonct.	426 250.00		0.00
040	Opérations d'ordre entre sections	98 500.00	98 368.46	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	524 750.00	98 368.46	0.00
	TOTAL	1 118 229.00	H 675 010.32	L 28 000.00

Pour information : R001 Excédent d'investissement reporté de 2012	0.00
--	------

RESTES A REALISER SUR RECETTES D'INVESTISSEMENT
Total des recettes d'équipement

COMPTES	OPERATIONS	PREVU	REALISE	RESTE A REALISER
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	35 318.00	7 317.16	28 000.00
1342	Amendes de police	17 500.00	17 500.00	0.00
	TOTAL GENERAL	52 818.00	24 817.16	F 28 000.00

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 708 459.80	G 2 040 626.46
	Section d'investissement	B 673 075.99	H 675 010.32

+ +

REPORT DE L'EXERCICE 2012	Report en section de fonctionnement (002)	C 0.00 (si déficit)	I 201 456.41 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 298 395.77 (si déficit)	J 0.00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	2 679 931.56 = A + B + C + D	2 917 093.19 = G + H + I + J
---------------------------------------	--	--

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2014	Section de fonctionnement	E 0	K 0
	Section d'investissement	F 142 048.00	L 28 000.00
	TOTAL des restes à réaliser) reporter en 2011	142 048.00 = E + F	28 000.00 = K + L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 708 459.80 = A + C + E	2 242 082.87 = G + I + K
	Section d'investissement	1 113 519.76 = B + D + F	703 010.32 = H + J + L
	TOTAL CUMULE	2 821 979.56 = A + B + C + D + E + F	2 945 093.19 = G + H + I + J + K + L

Monsieur le Maire quitte la salle.

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le compte administratif.

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat :

Résultat de fonctionnement

A : Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 040 626.46	-	1 708 459.80	=	332 166.66
B : Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)					201 456.41
C : Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)					533 623.07
D : Solde d'exécution d'investissement D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	1 934.33	-	298 395.77	=	296 461.44
			0.00		
E : Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	142 048.00	-	28 000.00	=	114 048.00
F : Besoin de financement		= D+E			410 509.44
C : AFFECTATION		= G+H			533 623.07
G : 1) Affectation en réserves R 1068 en investissement au minimum, couverture du besoin de financement F					410 509.44
H : 2) Report en fonctionnement R002					123 113.63
DEFICIT REPORTE D 002			Pour mémoire reports 2012 2011		201 456.41 248 531.09

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité l'affectation du résultat proposé.

III – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013

Monsieur le Maire présente le Compte de gestion

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 118 229,00	2 156 198,00	3 274 427,00
Titres de recettes émis (b)	675 010,32	2 080 906,79	2 755 917,11
Réductions de titres (c)	0,00	40 280,33	40 280,33
Recettes nettes (d = b - c)	675 010,32	2 040 626,46	2 715 636,78
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 118 229,00	2 156 198,00	3 274 427,00
Mandats émis (f)	675 378,29	1 712 849,81	2 388 228,10
Annulations de mandats (g)	2 302,30	4 390,01	6 692,31
Dépenses nettes (h = f - g)	673 075,99	1 708 459,80	2 381 535,79
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 934,33	332 166,66	334 100,99
(h - d) Déficit			

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2012	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2013	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
Investissement	-298 395.77	0.00	1 934.33	-296 461.44
Fonctionnement	721 364.18	519 907.77	332 166.66	533 623.07

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité le Compte de gestion.

IV – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ET DU BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur le Maire expose :

Les taux d'imposition

Au cours de la séance du 7 février 2014, il a été retenu le principe d'une augmentation uniforme de 0.75 % des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières bâties et non bâties.

Les taux deviennent ainsi :

- TH 15.25
- TFB 20.75
- TFNB 41.53

Pour une augmentation des bases de 0.9 % annoncée par le Gouvernement, le produit assuré serait le suivant :

	Base d'imposition 2013	Bases 2013 + 0.9 %	Taux 2013	% d'augmentation	Taux 2014	Produits 2014
TH	2 885 000	2 911 000	15.14	0.75%	15.25	443 927.50 €
TFB	1 863 000	1 880 000	20.60	0.75%	20.75	390 100.00 €
TFNB	46 000	* 46 000	41.22	0.75%	41.52	19 099.20 €
0.9 non appliqué sur le TFNB						853 126.70 €

Il est demandé au Conseil municipal de confirmer cette évolution des taux pour une application dans le budget primitif qui suit.

Le Conseil municipal CONFIRME à l'unanimité les taux envisagés au cours de la séance du 7 février 2014.

LE BUDGET PRIMITIF 2014

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Monsieur le Maire présente les propositions budgétaires :

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		
BP 2013 546 600 €	BP 2014 497 300.00 €	% de variation -9.02
60611 - Eau	2011 : 6 934.18 € (Fuite cimetière, pôle, Halte garderie, WC étang) consommation: 2726 m3 2012 : 7 945.51 € (fuite sanitaire poste, 1 rue d'anjou) consommation : 3156 m3 2013 : 8180.58 € (fuite sanitaires étang, halte garderie, wc poste, cimetiere, arrosage modema) consommation : 3 171 m3	8 500
60612 - Electricité - Energie	2011 : 50 553.20 € Consommation : 373 000 Kwh 2012 : 53 106.77 € Consommation: 394 000 Kwh 2013 : 61 274.19€ Consommation: 404 981 Kwh - Facturation de régularisation Eclairage public 6 439.46	57 500
60613 - Chauffage	2011 : 21 644.91 € consommation gaz: 368 393 kwh 2012 : 25 122.21 € consommation gaz: 370 883 kwh 2013 : 28 189.01€ consommation gaz: 361 117 kwh	30 000
60622 - Carburants	2011 : 6 315.65 € (fioul services techniques : 2 360.45 €) 2012 : 6 447.22 € (fioul services techniques : 2940.75 €) 2013 : 7 312.79€ (fioul services techniques engins agricoles : 2 746.61 €)	7 500
60623 - Alimentation	2012 : 40 768.88 € 2013 : 44 538.86 € Estimation 2014 : moyenne 1er trimestre scolaire 2012-2013: 206 Moyenne 1er trimestre scolaire 2013-2014 : 215 Prorata 215 par rapport à 206 de la dépense annuelle 2013: 46 484.73 € Pour information moyenne année civile 2012: 194 élèves Pour information moyenne année civile 2013: 209 élèves	47 000
60631 - Fournitures d'entretien	2011 : 6 446.74 € 2012 : 7 330.05 € 2013 : 7 664.00€	8 000
60632 - Petit équipement	2011 : 9 919.58 € (Association: 884.51- Cantine: 514.77- Enfance: 1 011.82) 2012 : 9 209.00 € (Association: 776.74 - Cantine: 1098.90 - Enfance : 51.00) 2013 : 16 029.38 € (Association: 1 263.45 - Restaurant Scolaire: 1 646.84 - Enfance : 177.62 Prothèses auditives : 2400.86)	13 500

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
60633 - Fourniture de voirie	2011 : 8 052.82 € 2012 : 3 079.95 € 2013 : 4 013.64€ dépense exceptionnelle panneau école 1 806.81 €	4 000
60636 - Vêtements de travail	2011 : 854.61 € (Cantine: 389.35 - ateliers: 465.26) 2012 : 2 337.19 € (Cantine: 372.81 - ateliers: 1964.38) 2013 : 2 098.37 € (Cantine: 521.52 - ateliers: 1576.85)	1 500
6064 - Fournitures administratives	2011 : 7 677.62 € (BSL 26.89) 2012 : 5 237.12 € (BSL: 115.91 - Ateliers: 152.28) 2013 : 6 486.34 € (BSL: 43.94 - Ateliers: 56.41)	7 000
6065 - Livres, disques, cassettes (bibliothèque)	2011 : 5 099.01 € 2012 : 5 096.42 € 2013 : 5 093.29 €	5 200
6067 - Fournitures scolaires	2013 : 9 543.35 € Fournitures scolaires = 26.88 par an ou 8.96 € par trimestre Maternelle : 77 élèves x 26.88 € = 2 069.76 € - dépassement 2013 : 78.69 € = 1 991.07 € Elementaire : 141 élèves x 26.88 € = 3 790.08 € + reliquat 2013 : 163.87 € = 3 953.95 € Caisses de fonctionnement Maternelle : 1 336.83 € + reliquat 2013 : 848.36 € = 2 185.19 € Elementaire : 1 995.75 € + reliquat 2013 : 721.56 € = 2 717.31 € Caisse commune : 1 607.16 € + reliquat 2013 : 679.46 € = 2 286.62 € TOTAL = 13 134.14 €	13 000
6068 - Autres matières et fournitures	2011 : 550.15 € 2012 : 2 610.16 € (Plusieurs dépenses exceptionnelles prévoir moins que la dépense 2012) 2013 : 657.70 €	1 000
611 - Contrat de prestations de services avec des entreprises	2013 : 38 046.11 € ARBORA : 33 474.60 € - APAVE : 1 680.48€ ADEPI : 454.48 € - BODET : 290.16 € - CIAT : 1715.83 € - IGIENAIRES : 430.56 € 2014 : Util85 : 45 619.03 € CIAT : payé 1 721.57 € APAVE	58 000

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
61521 - Entretien terrains	2011 : 47 864.06 € (Foot : 19 961.36) 2012 : 34 317,43 € (Foot : 8 904.78) 2013 : 44 013.71 € (Foot : 11 541.54) économie pour foot 3000 € par réalisation en régie	40 000
61522 - Entretien bâtiments	2011 : 24 535.58 € (Foyer 1 375.50- Gymnase : 5 196.65 - Maison Enfance: 1261.60) 2012 :27 740,02 € (Foyer 1329.02- Gymnase 5497.01-Maison enfance 768.73- Cantine 1210.79 - Pôle 3992.77) 2013 : 30 822.66 €(Foyer 190.21 - Gymnase 2527.39 -Maison enfance 1627.55 - Cantine 1890.83 - Pôle 30.41)	35 000
61523 - Entretien voies et réseaux	2011 : 45 632.80 € (Travaux voirie 2011:13219.55- Sinistre 9354.48) 2012 : 49 238,98 € (Travaux voirie 2012: 9 791.7 - Eclairage: 8616.29 - Rue des Mauges éclairage: 21 392.04) 2013 : 132 954.93 € (Travaux voirie 2013: 31 577.27 - Eclairage:5 188.48 - Rue des Mauges éclairage: 85 384.40)	50 000
61551 - Entretien matériel roulant	2011 : 4 522.61 € 2012 : 5 468,76 € 2013 : 6 094.64 €	7 000
61558 - Entretien autres biens mobiliers	2011 : 10 951.07 € Vérification extincteur 2011 et 2012 2012 : 4 435,01 € 2013 : 6 166 77€	6 000
6156 - Maintenance	2013 : 11 107.19 € MAGNUS : 3259.43 - MAIRIE photocopieurs : 3550.08 ECOLES photocopieurs : 1424.44 - OTIS : 801.95 SODEGAZ : 1660.12 - PORTALP : 411.17 2014: Magnus: 4075.00 € - Mairie Photocopieurs : 4 571 € (estimation) + autres maintenances : augmentations habituelles	13 000

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
616 - Primes d'assurances	2012 : 11 565,22 € GROUPAMA: 3022.48 + SMACL: 8444.10 Régularisation SMACL: 244.77 <i>Attention régularisation en cours d'année pour la SMACL</i> 2013 : 9 954.49 Déjà payé 2014 : 7 891.90 € Déjà payé et 2 406.57 € (à venir) Flotte automobiles	10 300
6182 - Documentation générale et techniques	2012 : 2 406,44 € la baisse est due à la suppression d'abonnements 2013 : 3 145.78 € petit gibus, achat ponctuel à la découverte de ta commune 2014 : 848 € déjà payé	2 750
6184 - Versement à des organismes de formation	2012 : néant 2013 : 0 2014 : Formation sécurité : 2 600 €	3 000
6188 - Autres frais divers	2012 : 1 392,00 € Exhumation 2013 : 1 708,00 € travaux sur concession cimetiere 2014 :	-
6226 - Honoraires	2012 : 2 527,64 € Analyse cantine: 434.64 + honoraire renégociation assurance: 2093.00 2013 : 2 431.96 € Avocat litige prairie 1435.20 € + analyse cantine 2014 : Analyses et lutte préventive contre les nuisibles restaurant scolaire 168 €	1 300
6228 - Divers	Gérance logements + entretien courant + indemnités stagiaires 2011: compression entre recette et dépense =0 alors que la dépense aurait du être de 10 213.21 € SLH 2012 : 10 555,22 € 2013 : 18 073.08 € Changement des chaudières de 8 logements	11 000

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
6231 - Annonces et insertions	2012 : 791.15 € parution consultation assurances 2013 : rien 2014 : annonces necrologiques	300
6232 - Fêtes et cérémonies	2012 : 17 823,58 € Fête culturelle: 5 157.42 € 2013 : 15 314.11 € 2014 : Fête culturelle + forum?	16 000
6233 - Foires et expositions	2012 : rien 2013 : 250.00 € exposition CPIE des Mauges 2014 :	-
6236 - Catalogues et imprimés	2012 : 11 029,13 € 2013 : 9 800,01 € y compris le Guide des associations 2014 :	8 200
6251 - Voyages et déplacements	2011: rien 2012 : 315,00 € transport manifestation littéraire 2013 : 712,04 € transport manifestation littéraire, remboursement déplacement formation BERQUET et LETHEULE	500
6261 - Frais d'affranchissement	2011 : 6 890.11 € distribution du bulletin 487.01 € 2012 : 6 567,95 € distribution bulletin: 92.65 € 2013 : 6 163.00 €	6 500
6262 - Frais de télécommunication	2011 : 9 324,68 € 2012 : 9 673,74 € 2013 : 9 946,84 €	10 500
627 - Services bancaires et assimilés	Frais prélèvements automatiques pour la cantine 2011 : 152,19 € 2012 : 179,97 € 2013 : 84,61 € reliquat 1 seul semestre	250
6281 - Concours divers	2012: 1765,13 € Association des Maires: 887,18€ - CAUE: 265€ - St Leger de France 128,95 € Fondation du patrimoine : 100 € - Plante et cité: 200€ 2013 : 1785,01 € Association des maires: 901,16 € - Fondation du patrimoine: 100 €- Plante et cité: 205 € St Leger de France 129,85 € - Marchés publics: 184,00 €- CAUE: 265,00 € 2014 : Payé Fondation du patrimoine : 100 €	1 900

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
6288 - Autres services extérieurs	Centre de gestion service des payes + DDE 2012: 7 595,32 € ATESAT 2011 et 2012 prévoir 2 500 € Payes: 990 Cholet services:3540,90 2013 : 4 476,33 € Paye : 3001,50 € (dont paye 2012) ATESAT: 1474,83 € 2014: Paye à prévoir 2000€ ATESAT 0€ Cholet Services 2000 €	4 000
63512 - Taxes foncières	2011 : 8 290,00 € 2012 : 7 972,00 € 2013 : 7 915,00 €	8 100
6358 - Autres droits	2013 : 61,30 € Raccordement à l'égout RPA	-
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL		
BP 2013 744 678 €	BP 2014 749 010,00 €	% de variation 0,58
6218- Autre personnel extérieur	Gardiennage Eglise: 2012: 298,27 € 2013 : 119,55 € 2014 :	130
6331 - Versement de transport	2012 : 2 686,68 € Calcul de Janv plus 2% multiplié par 12 2013 : 2 677,00 € 2014 : 2 656 € Emplois été - Tuilage	3 100
6336 - Cotisations CDG,CNFPT	2012: 7 754,52 € Calcul de Janv plus 2% multiplié par 13 2013: 8 533,12€ La cotisation est passé de 0,9 à 1% 2014 : 9 367,00 € + tuilage	10 000

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
6411 - Rémunérations et cotisations ouvrières du Personnel titulaire	2012: 434 892,97 € 2013 : 456 736,12 € tuilage responsable ateliers 2014 : Calcul de Janv plus 2% multiplié par 13 = 465 574,78 € + 4 mois de tuilage	480 000
6413 - Personnel non titulaire	2012: 27 415,30 € 2013 : 29 126,59 € 2014 : Janvierx12 +2% = 13 597,91 € emplois d'été + remplacements non prévisibles	31 000
64168 -Autres Contrat accompagnement emploi	2012: 6 791,17 € 2013 : 0 2014 : CAE dans le cadre des rythmes scolaires ?	-
6451 - Cotisations à l'URSSAF	2012: 84 276,00 € 2013 : 88 040,00 € 2014 : Janvier x13 +2% = 93 058,68 € + tuilage	96 500
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	2012:98 268,18 € (Régularisation cotisation R. RIVET 9 081,30 €) 2013 :98 724,67 € 2014 : Janvier x13 +2%= 109 866,66 € + tuilage	113 000
6454 - Cotisations aux ASSÉDIC	2012: 2 009,00 € 2013 : 1 712,00 € 2014 : estimation par rapport à Janvier Emploi été et variable selon les remplacements (852 €)	2 000
6455 - Cotisations pour assurances du personnel	2012: 40 426,88 € 5.69% au lieu de 3.80% et 1.30% au lieu de 1.14% (gras savoye) 2013 : 18 452,02 € 2014 : Selon les déclarations de salaire faite début 2014 la cotisation s'élèverait à 22 481 € mais compte tenu des versements 2012 il devrait y avoir juste la régularisation sur les salaires 2013 soit 4030,00 €	4 030
6456 - Versement au F.N.C. du supplément familial	Montant salaires x taux part contributive - supplément familial versé aux agents 2011 : 3 065,00 € 2012: 2945,00 € 2013 : 349,00 € (estimation) 2014 : Recette 2014 en fonction des versements effectués du Supplément Familial sur les salaires	-

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	COS + ATIACL 2012: 6 215,00 € 2013 : 6 112,00 € 2014 : 6 600 € ATIACL: remplacements non prévisibles+ tuilage estimation 1 400 € - COS : déjà payé 5 198 €	6 600
6471 - Prestations versées pour le compte du FNAL	2012 : 409,00 € 2013 :439,00 € 2014 :Janvierx13 + 2% = 428,40 € + tuilage	500
6475 - Médecine du travail,	2011: AT LIBEAU: 22 € + SMIEC 4x438= 1752 Il y a une augmentation des taux. Le 1er trimestre 2010 a été payé en 2009. 2012 : 1 846,41 € 2013 : 1 730,33 € 2014 : 1er trimestre 437,50 € x 4 = 1 750 € calcul selon masse salariale et remplacement non prévisible	2 000
6478 - Autres charges sociales	2012 : 141,62 € guso 2013 : pas de frais de guso 2014 : Fête culturelle 2014	150

CHAPITRE 014 - ATTENUATION DE PRODUITS

BP 2013 7 000 €	BP 2014 11 500,00 €	% de variation 64.29
7391171 - Dégrèvement taxe foncière jeune agriculteur	2011: 860 € 2012 :568,00 € 2013 : 1417,00€	1 500
73925 - Fonds péréquat recette fiscale	2012: 2494,00 € 2013: 6040 € 2014 : Augmentation de 242% de 2012 à 2013	10 000

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
BP 2013 309 170 €	BP 2014 321 885.00 €	% de variation 4.11
6531 - Indemnités élus	2012: 64 571,02 € (Janvier+ Février) /2 x12 mois + 2% Même méthode de calcul indiquée par x 2013 : 64 567.44€ 2014 : Calcul= Janvier+1% \times 12*	65 500
6532 - Frais de mission des élus	2011: rien 2012: 642,20 € 2013 : 0 €	500
6533 - Cotisations de retraite des élus	2012: 2 388,00 € 195.5 x 12 +2% = 2 392.92 2013 :2 459,00 € 2014 :Calcul= Janvier +1% \times 12	2 500
6534 - Cotisations parts patronales	Concerne le Maire cotisations URSSAF auparavant avec le Personnel 2012: 4 407.00 € 2013 : 5 843.00 € 2014 : Calcul= Janvier +1% \times 12	6 000
6535 - Formation des élus	2011: rien 2012: 141,00 € 2013 : 0 €	500
6541- Créances admises en non valeur	2014 : 396 €	396
6553 - Service d'incendie	2012: 41 216 € 2013 : 42 270 € 2014 : notifié	42 954
6554 - contributions aux organismes de regroupements	2012: 6 822,40 € 2013 : 6 935,45 € 2014 : 4 heures de cours hebdomadaires : 6798 € + déplacements Intervention musicale dans les écoles	7 100
657362 - Subventions CCAS	2012: 4 200 € 2013 : 4 200 € 2014 : 4 200 €	4 200
6574 - Subventions autres organismes	2012: 164 345,81 € Associations (22 401.20€) Social (89 545.60) Contrat association 52 399.01 € 2013 : 178 328.76 € Association (30 840.54 €) Social (95 017.61 €) Contrat association 57 746.14€ 2014 : 188 466,77€ Association (24 188,20 €) Social (103 813€) Contrat association 60 465,57 €	192 000
658 Charges subv. Gestion courante	2012 : montant payé en Janvier 2013 2013 : 225.47€ maintenance informatique la Séguinière 2014 : 230.35€ maintenance informatique la Séguinière	235
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		
BP 2013 24 000 €	BP 2014 18 000.00 €	% de variation -25.00
66111 - Intérêt réglés à l'échéar	2012 : 29 712.01€ Prévoir plus compte tenu que le taux LIBOR et le taux de change varient pour les emprunts en francs suisses 2013: 22 812.24 € 2014 : 18 000.00 €	18 000
668 - Autres charges financières	2011 : 800 € Renégociation emprunt crédit foncier 2012 : néant 2013 : néant	-
CHAPITRE 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES 0.00 €		
673 - Titres annulés sur l'exercice précédent	Prévoir des fonds : concerne les prélèvements automatiques de la cantine rejetés par les banques : 2011 : 48,40 € 2012 : néant 2013 : néant	-
675 - valeurs comptables immobilisations cédées	2011 : 500 € 2012 : 3 928 € 2013 : 0 €	-
678 - Autres charges exceptionnelles	2011 : 156.03 € 2012 : néant 2013 : 132.58 €	-
022- DEPENSES IMPREVUES (Dépenses estimatives pour les rythmes scolaires) 28 000.00 €		
022 Dépenses imprévues	2014 : Dépenses liées au rythme scolaire, non imputées dans le détail des articles	28 000
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS 90 000		
6865-042 Dotations aux provisions pour risques et charges financiers		90 000
CHAPITRE 023 - VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT 288 440 €		
023 - Virement à la section d'investissement	2013 : 98 368.46 €	288 440.00

1 715 695.00
288 440.00

TOTAL GENERAL DU BUDGET EN DEPENSES

2 004 135.00

FONCTIONNEMENT - RECETTES

Reprises de résultat	I N F O R M A T I O N S	P R O P O S I T I O N S
CHAPITRE 013 - ATTENUATION DE CHARGES		
BP 2013 16 000.59 €	BP 2014 2 200.00 €	% de variation -86.25
6419 - Remboursement sur rémunérations	CPAM - CAPAVES - Heures syndicales - Caisse dépôt remboursement paternité 2011 : 7 713.25 € Déjà reçu 2918.96 A recevoir 446.54 € remboursement paternité Anthony 2012: 7 577,61 € Heures syndicales: 941,04€ Arrêt (CPAM)1279.07€ 2013 : 21 229.23 € Heures syndicales: 1256.96 € + CPAM 2834.33€ et GRAS SAVOYE 17137.94€ 2014 : Aucun remboursement en cours CPAM et GRAS SAVOYE + Supplément familial	2 200.00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DES SERVICES		
BP 2013 106 300.00 €	BP 2014 111 200.00 €	% de variation 4.61
70311 - Concessions, redevances et taxes funéraires	concessions : 2/3 commune 1/3 CCAS 2012 : 398,01 € 2013 : 317.72 € 2014 : 1000 €	1 000
70323 - Redevance occupation du domaine public	France télécom 2011 : 2 823.47 € 2012 : 3 016.96 € France télécom: 2 304.52 € - RODP Gaz 712.44 € 2013 : 5 818.01 € France télécom: 2436.12 € - RODP Gaz 732.89 € SIEML subvention fondée sur les travaux 2649€	3 000
7062 - Redevance à caractère culturel	Médiathèque : Abonnés 2011 : 951.80 € 2012 : 927,00 € 2013 : 1 061.00€	1 000
7067 - Redevances et droits des services péri-scolaires et d'enseignement	Restaurant scolaire : 2012 : 91 399,90 € 2013 : 101 150.72 € 2014 : Même prorata que les dépenses 105 569.93 €	106 000
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	Vaisselle Foyer et Petit Pré : 2011 : 180.00 € 2012 : 315,00 € 2013 : 319.00€	200

Reprises de résultat	I N F O R M A T I O N S	P R O P O S I T I O N S
CHAPITRE 73 - IMPOTS ET TAXES		
BP 2013 1 307 877.00 €	BP 2014 1 311 421.00 €	% de variation 0.27
73111- Taxes foncières et d'habitation	2012: 789 297,00 € Bases notifiées taux +1% = 779 231 2013: 847 167.00 € 2014 : Calcul avec les bases 2013 + 0.9% et le taux + 0.75%	853 000
7321 - Attribution du FNP TP (Communauté d'agglo.)	Attribution de compensation 2012 : 388 921 € 2013 : 388 921 € 2014 : 388 921 € Notifié	388 921
7322 - Dotation de solidarité communautaire (CAC)	2012 : 95 110 € dont 46 763 € de 2011 2013 : 45 331 € 2014 : Montant estimé par la CAC 42 000 €	42 000
7328 - Autres reversements de fiscalité	2013 : 12 163 € Partage du produit de la taxe foncière des zones gérées par la CAC 2014 : 0 €	-
7343 - Taxe sur les pylônes électriques	Information connue 2012: 12 012 € (2002 x 6) 2013 :12 456 € (2076 x 6) 2014 : 12 500 € pour 6 pylones	12 500
7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	2012 : 21 914,98 € 2013 : 19 582,86 € 2014 : 15 000.00 €	15 000

COMPTES	INFORMATIONS	PROPOSITIONS
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
BP 2013 457 150.00 €	BP 2014 396 200.00 €	% de variation -13.33
7411 - Dotation forfaitaire	DGF 2012 : 337 360,00 € 2013 : 331 722 € 2014 : estimation calculée avec la baisse moyenne nationale de 4.4% : 317 126.23 €	317 000
74121 - Dotation de solidarité rurale (péréquation)	Etat 2012: 26 394,00 € 2013 : 26 287,00 € 2014 : 26 000.00 €	26 000
74127 - Dotation Nationale de péréquation (compensation)	Compensation + FNPTP 2011 : 6 035.00 € 2012: 5 432.00 € 2013 : 4 526.00 € 2014 : Baisse régulière	3 500
74718 - Participation de l'Etat Autres	Remboursements du CAE 2012: 4 613,03 € 2013 : 0 2014 : Recettes estimées liées au rythme scolaire	5 500
7473 - Subvention du Département	Remboursement des élections 2012: 1 313.63 € Elections présidentielles et législatives 2013 : 0 2014 : Elections municipales et européennes 1 tour pour chaque	700

COMPTES	INFORMATIONS	
74741 - Subventions des communes	équilibre des enfants entre les écoles de CHOLET et de ST LEGER 2012: 593.46 € 2 enfants de cholet en plus - 1M et 1EM 2013 : 574 € 2 enfants de cholet en plus en élémentaire (287x2) 2014 : 0 €	-
74758- Participation des autres groupements	CAC - remboursement mutualisation 2012 : 2 468,60 € 2013 : 2 506.41 € 2014 :	2 500
7478 - Autres organismes	2012 : 68 755,87 € CEJ 68158,93 € +Onilait 596.94 € 2013 : 118 392.09 € CEJ 118 060.77 €+ Onilait 331.32 € acompte 2014 d'un montant de 49 387.16 reçu en 2013 2014 : estimation commission sociale déduction faite de l'acompte d'un montant de 49 387.16 reçu en 2013	20 000
74833 - Compensation TP	2011 : 0 € Répartition sur les comptes non conforme aux affectations habituelles 2012 : 3503 € 2013 : 2931 €	2 000
74834 - ETAT - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	2012 : 8 263 € 2013 : 7 723 € 2014 :	7 000
74835 - ETAT - Compensation au titre des exonérations de taxe habitation	2012: 18 273 € 2013 : 15 200 € 2014 :	12 000

CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
BP 2013 62 500.00 €	BP 2014 57 500.00 €	% de variation -8.00
752 - Revenus des immeubles	2012: 61 774.23 € 2013: 64 012.06 € SLH : 47 342.79 € O.G.E.C. : 457.35 € POSTE : 7 186.92€ SALLES : 8 925 € PRESBYTERE: 100€ 2014 : ventes locatifs?	55 000
758 - Produits de gestion courante	2012 : 2 229.46 € Photovoltaïque 849.46 € Ordures ménagères 1380 € 2013 : 2 416.69 € Photovoltaïque 1 291.69 € Ordures ménagères 1125 € 2014 : Photovoltaïque: 1537.81€	2 500
CHAPITRE 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 500.37 €
773- Mandats annulés sur exercices antérieurs	2013 : 1 913.60 € dépenses correspondantes en investissement	0
775 - Produits de cession d'immobilisations	Ecritures comptables 2011 : 500.00 € 2012 : 3 928.00 € 2013 : 0 €	0
7788 - Produits exceptionnels	2012 : 2 947.87 € remboursement candelabre 1 409.35€ + subvention sieml 991.00 € 2013 : 7 480.07 € Remboursement guide association, prothèses auditives FORTIN 2400.86€ dépense 60632+sinistre 2014 : Remboursement d'assurance candélabres : 2 000 €	2 500.37
CHAPITRE 002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		123 113.63 €
002 - Excédent antérieur reporté	2011 : 248 531.09 € 2012 : 201 456.41 € 2013 : 123 113.63 €	123 113.63
TOTAL GENERAL DU BUDGET EN RECETTES		2 004 135.00

INVESTISSEMENTS - RECETTES

DESIGNATION	RECETTES PREVUES OU REALISEES
Virement de la section de fonctionnement 021	288 440.00 €
Provisions pour pertes de change compte 15152-040	90 000.00 €
Financement de la section d'investissement (budget N-1) R 1068	410 509.44 €
Excédent d'investissement reporté 001	
F.C.T.V.A. 10222/10	105 355.00 €
Taxe aménagement. 10226/10	5 000.56 €
SALLE DES FETES	
Reversement produits Zac Martineau 1348	500 000.00 €
Vente terrain prairie 024	100 000.00 €
Vente huit logements locatifs 024	400 000.00 €
Emprunt 1641	647 781.00 €
SUBVENTIONS :	
Contrat départemental de territoire: Cimetièrre compte 1341	28 400.00 €
Réserve parlementaire: Cimetièrre compte 1321	1 600.00 €
TOTAL GENERAL	2 577 086.00 €

CREDITS DISPONIBLES

2 577 086.00 €

BUDGET PRIMITIF 2014

INVESTISSEMENT PAR OPERATIONS

DEPENSES ENGAGEES OU MANDATEES

DESIGNATION	DETAIL	Total à inscrire au budget 2014
Déficit d'Investissement reporté		296 461.44 €
EMPRUNT	Remboursement capital compte 1641	155 000.56 €
BATIMENTS	Salle des fêtes : compte 2313 . Honoraires Cabinet LABATUT . Travaux et honoraires Honoraires CAP URBAIN compte 2031	2 016 758.00 € 3 624.00 €
TERRAINS	Compte 2111 Terrain Plaçais	2 000.00 €
MATERIEL	Compte 2183 E. magnus Compte 2188 Panneaux et protection tour basket Compte 2183 Programmeur Bluechip	10 704.00 € 1 822.00 € 1 810.00 €
ESPACES VERTS	Cimetière : compte 2312 - Jardin du souvenir + stèle - Travaux de VRD - Devis complémentaire VRD - Travaux en régie (matériaux et locations): * mini-pelle 150.00 € * plaque vibrante 50.00 € * Gravier 699.64 € * Bordures+ciments 57.70 € * 2 emplacements poubelle 1 000.00 € Jardinières	8 008.00 € 8 175.00 € 3 472.00 € 2 000.00 € 276.00 €
VOIRIE	Peinture rue des Mauges compte 2315 Entrée place des anciens combattants compte 2315	1 000.00 € 4 000.00 €
DIVERS	Plan Local d'Urbanisme - Etudes compte 202	7 109.00 €
TOTAL GENERAL		2 522 220.00 €
Recettes		2 577 086.00 €
Dépenses engagées ou mandatées		2 522 220.00 €
Solde des crédits disponibles		54 866.00 €

Prévisions d'investissements : Solde des crédits :

54 866.00 €

Désignation	Détail	Montant		Ordres de priorité
		Dépenses	Recettes	
Bâtiments	MAIRIE compte 2313 Reprise d'une partie de la toiture	7 141.00 €		1
	FOYER compte 2313 Plafond foyer	6 229.00 €		2
Matériel	RESTAURANT SCOLAIRE Four compte 2188	16 896.00 €		1
	ATELIERS TECHNIQUES Matériels compte 2158	2 000.00 €		1
	Matériel provision compte 2188	10 000.00 €		1
	MATERIEL Scanner compte 2183	600.00 €		1
Espaces verts	DEVELOPPEMENT DURABLE Espaces-Verts - Ruisseaux compte 2312	10 000.00 €		1
	Tables, bancs, poubelles compte 2312	2 000.00 €		1
Sous-Total		54 866.00 €		
Solde des crédits	0.00 €			

Total général des prévisions d'investissements

Dépenses	Recette
2 577 086.00 €	2 577 086.00 €

SOLDE DES CREDITS 0.00 €

INVESTISSEMENTS NON RETENUS PAR LES COMMISSIONS

Désignation	Détail	Montant		Ordres de priorité
		Dépenses	Recettes	
Matériel	ANCIENNE MAIRIE Toiture	20 000.00 €		2
	BATIMENT AMIS LEO Bâtiment	17 000.00 €		2
Voirie	Aménagement sécuritaire de la rue de la Vendée	15 000.00 €		2
Sous-Total		52 000.00 €		

Désignation	Détail	Montant		Ordres de priorité
		Dépenses	Recettes	
Bâtiment	EX FOYER DES JEUNES Façade	2 659.00 €		3
Sous-Total		2 659.00 €		
Total général	54 659.00 €			

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité le budget primitif.

V – CONTRAT DE LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Monsieur le Maire expose :

La réglementation sanitaire impose dans les locaux de restauration, un plan de lutte préventive contre les nuisibles.

La Commune est concernée par le restaurant scolaire.

Après appel à la concurrence, la Commune a reçu notamment, une proposition de contrat de prestations de la part de l'entreprise APPLICATION HYGIENE SERVICES du Pin en Mauges (49110).

Il est prévu 2 passages par an pour un montant annuel 2014 de 168 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal :

- de donner son accord pour la mise en place d'un contrat de lutte préventive contre les nuisibles au restaurant scolaire
- de retenir l'entreprise APPLICATION HYGIENE SERVICES
- de donner délégation à Monsieur le Maire pour signer le contrat et pour effectuer toutes les démarches nécessaires à sa bonne exécution.

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité les propositions.

VI – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE M&L Travaux d'entretien de l'éclairage public

Monsieur SORIN, adjoint, expose :

A – Suite à un contrôle SOCOTEC, il s'est avéré nécessaire de remplacer un disjoncteur différentiel pour l'armoire C6 située à l'angle de la rue des Mauges et du Bas-St-Léger.

Le coût s'élève à 209.21 € H.T.

Au regard du règlement financier arrêté par le Comité Syndical du SIEML, la participation à verser par la Commune serait de 156.91 € H.T.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la prise en charge de la dépense.

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité la proposition.

B – Le candélabre n° 248 situé 2 rue des acacias a été accidenté le 29/01/2014.

Le coût de son remplacement s'élève à 898.58 € H.T.

Selon le règlement financier du Comité Syndical du SIEML, la participation de la Commune s'élèverait à 673.94 € H.T.

Il est proposé au Conseil municipal d'engager la dépense.

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité la proposition.

VII – CONVENTION AVEC GRDF POUR L'INSTALLATION ET L'HERBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TÉLÉRELEVÉ EN HAUTEUR

Monsieur SORIN, adjoint, expose :

Une convention Projet « Compteurs Communicants Gaz » est proposée par GRdF. Il s'agit d'un projet d'efficacité énergétique, orienté vers les consommateurs, poursuivant deux objectifs majeurs :

- le développement de la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation.
- l'amélioration de la qualité de la facturation (suppression des estimations de consommations).

Les clients qui le souhaitent, auraient à disposition leurs données quotidiennes sur le site du distributeur.

D'un point de vue technique, en plus du remplacement des compteurs de gaz existants, GRdF doit installer des concentrateurs sur « des points hauts » (antennes d'une hauteur de 45cm dans la plupart des cas).

2 sites ont été repérés à ST-LEGER : le clocher de l'église et un pylône d'éclairage du stade de football.

Une phase d'essai validera ou non ces 2 sites.

Aucune participation financière n'est demandée à la Commune.

Elle percevra une redevance de 50 € par site et par an.

Au vu des éléments techniques et financiers exposés, il est demandé au Conseil municipal :

- de se prononcer favorablement sur le Projet
- de donner délégation à Monsieur le Maire pour signer la convention et valider les éventuels avenants, après la phase d'essai sur les sites.

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité les propositions.

VIII – ADMISSION EN NON VALEUR D'UNE TAXE D'URBANISME IRRECOURABLE

Monsieur le Maire expose :

Conformément au décret du 29 décembre 1998, la Direction Départementale des Finances Publiques a transmis à la Mairie, un état de demande d'admission en non valeur de la taxe d'urbanisme d'un montant de 396 € concernant la SARL PREMA, pour un permis délivré le 18 avril 2001.

Cette irrécouvrabilité est consécutive à la liquidation judiciaire de l'entreprise, clôturée par une insuffisance d'actif.

La dépense sera imputée au compte 6451 « créances admises en non valeur » du budget primitif 2014.

Il est demandé au Conseil municipal d'accepter cette admission en non valeur

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité la proposition.

IX - DIVERS

A – CERTIFICAT INDIVIDUEL D'UTILISATION A TITRE PROFESSIONNEL DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES – CONVENTION DE FORMATION

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre des nouvelles réglementations de protection de l'environnement, il est demandé aux collectivités, notamment, de tendre vers la suppression des produits phytosanitaires dans l'entretien de la voirie et des espaces verts.

A cette fin, les agents techniques chargés de cet entretien, doivent posséder le « Certificat individuel d'utilisation à titre professionnel, des produits phytopharmaceutiques ».

Il est proposé de former 2 agents.

Le CFPPA (**C**entre de **F**ormation **P**rofessionnelle et de **P**romotion **A**gricoles) de Tours-Fondettes (37), propose cette formation sur Cholet, au prix de 170.50 € pour les 2 agents.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de donner :

- son accord sur la formation de 2 agents
- délégation à Monsieur le Maire pour signer la convention afférente et pour effectuer toutes les démarches nécessaires à sa bonne exécution.

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité la proposition.

B – TRESORERIE : PROTOCOLE D'ECHANGE STANDARD PESV2

M. le Maire expose :

La Commune devra, d'ici le 1^{er} janvier 2015, appliquer le Protocole d'Echange Standard (PESV2) concernant ses échanges avec les services de la Trésorerie municipale.

Le PESV2 consiste en la dématérialisation complète des flux comptables.

Il comporte plusieurs étapes qui vont de la mise aux normes des fichiers tiers à la signature électronique des pièces comptables.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal:

- de passer au Protocole d'Echanges Standard PESV2
- de donner délégation à Monsieur le Maire pour déterminer la date du passage en production réelle, pour signer la convention et ses éventuels avenants, et effectuer toutes les démarches nécessaires au bon aboutissement de ce projet.

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité la proposition.

X – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

1. CADRE DE VIE

- La Commission a procédé à l'étude des travaux pour le budget 2014.
- Problème du chauffage de la Maison de l'Enfance : les intervenants au complet, se sont réunis le 28 février dernier pour contrôler l'ensemble du système de chauffage pendant les vacances scolaires.

Le cabinet d'étude BATEL est chargé ensuite de proposer des solutions techniques chiffrées pour remédier définitivement aux désordres constatés depuis la construction du bâtiment.

- Nom des rues :

- zone de la Prairie : il est rappelé la dénomination des voies évoquée lors de la séance du 7 février dernier, à savoir : rue de la Prairie, rue Valentin BAUDRY, Square de la Gare. Pour ce qui concerne cette dernière appellation, M. Camille OGER, adjoint, indique que les Amis de Léo ont suggéré d'attribuer le nom de Jeanne HEON-CANONNE,

résistante pendant la guerre 39/45 et ayant vécu dans le secteur de l'actuelle rue de la Vendée.

Ces deux dernières dénominations sont en attente de l'accord des familles.

- la Ragotière : la désignation est mise en attente.

2. VIE SOCIALE

- la PMI est passée effectuer un contrôle à la Maison de l'Enfance.

Il est imposé que les enfants ne prennent pas les repas dans les lieux de jeu, avec effet du 28 février 2014. Il y a un problème durant les petites vacances.

Une solution est trouvée et qui sera mise en place à partir de la prochaine année scolaire.

3. VIE ASSOCIATIVE

- Forum : 20 réponses positives des associations ont été reçues. Celui-ci aura lieu le 14 juin prochain, en même temps que la fête culturelle "l'Art au Pas Léger".
- Football : un 8^{ème} arrêté a été pris pour interdire, en partie, l'utilisation des terrains.

4. COMMUNICATION

- La Commission prépare le prochain bulletin qui sera terminé par la prochaine équipe.
- Préparation du C.M.E du 22 mars.

5. VIE CULTURELLE

Fête culturelle, l'Art au Pas Léger : le groupe "Faubourg" est retenu
La recherche d'une fanfare continue.

XI - CALENDRIER

MARS

- **Lundi 3** : Commission Communication - 20h30
- **Lundi 17** :
 - Conseil CAC - 18h30
 - Commission Vie Sociale - 19h30
- **Samedi 22** : Conseil Municipal d'Enfants- 10h30
- **Dimanche 23** : ELECTIONS MUNICIPALES
- **Vendredi 28** : Installation du nouveau Conseil
(*si un seul tour*)
- **Dimanche 30** : ELECTIONS MUNICIPALES
(2^{ème} tour)